Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 59 (1921)

Heft: 38

Artikel: Le chapeau du jeune

Autor: Pn.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-216673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

très attachée à son frère, dont elle soignait les intérêts avec le plus entier dévouement, elle possédait un avoir assez rondelet qu'elle destinait à sa nièce.

Le domaine de *** confinait au territoire vaudois. Dans la commune limitrophe, le fils d'un fermier avait remarqué la grâcieuse Rosa et venait de temps en temps passer une soirée auprès d'elle.

Marc était un jeune homme très accort, solidement charpenté, joli cavalier, dragon de l'escadron 4. Deux choses déplaisaient à la tante de Rosa: il avait les cheveux d'un blond ardent, puis il n'était pas assez riche. Ces deux motifs d'antipathie faisaient le sujet de conversations nombreuses et animées entre la tante et la nièce. La première, du ton le plus touchant, s'appliquait à faire partager ses répulsions à la douce Rosa. Celle-ci plaidait plutôt timidement la cause du jeune Vaudois qui ne lui déplaisait pas trop.

Malheureusement pour Marc, un rival sérieux lui était opposé, chaleureusement patronné par la tante et vu de bon œil par le père. Ce prétendant, Johann, fils unique d'un riche montagnard de l'Oberland, était venu se fixer non loin de Lucens pour se familiariser avec la langue française. Ses parents avaient des relations anciennes déjà avec la famille de Rosa et le jeune homme n'avait pu voir cette dernière, jeune et fraîche, sans en être grisé. Il venait le plus souvent possible lui conter fleurette. Son extérieur, tout aussi avantageux que celui de Marc, prévenait en sa faveur. Il avait des chances sérieuses de suc-

Cependant les instances des deux prétendants devenaient de plus en plus vives et démonstratives. Le moment approchait où la jeune fille devrait fixer son choix. Marc n'avait pas tardé à remarquer les mauvaises dispositions de la tante à son égard. En vue d'obtenir un avantage sérieux sur son rival, il crut opportun de frapper un coup qui pourrait être décisif en lui conciliant sans retour les bonnes grâces de la jeune fille.

On approchait de l'époque où les bénichons battent ·leur plein en terre fribourgeoise, réjouissances qui passionnent la jeunesse des deux sexes durant trois jours consécutifs. Marc proposa à la charmante Rosa de se rendre ensemble dans un village voisin de R... On se rencontrerait le lundi suivant, vers deux heures, sur la route qui traversait la forêt prochaine, et l'on valserait tout son soûl, jusqu'à épuisement. La jeune fille prétexterait une course à la ville pour affaires de toilette. L'heureux couple devait être véhiculé par le cheval de cavalerie de Marc, bête superbe et pleine de feu.

La première partie du programme s'effectua sans encombre, par une journée splendide. A l'arrivée au village fribourgeois, nos deux amoureux se trouvèrent au milieu d'un foule bruyante et animée qui s'en donnait à cœur joie sur le pont de danse, aux sons d'une musique vaudoise pas trop mal composée. Il y avait donc du plaisir et de la gaîté en perspective.

Marc s'occupa d'abord de caser son cheval pendant que la belle Rosa se délectait à voir tourbillonner les danseurs. Les écuries de l'auberge étant combles, on indiqua à Marc une maison voisine où il trouverait de la place pour son coursier. Il en trouva, en effet, dans une étable où il y avait deux vaches. Malheureusement, en passant sur le creux à purin, deux planches cédèrent sous le poids du cheval dont la croupe s'immergea dans le liquide nauséabond, tout en éclaboussant copieusement le jeune Vaudois. Le quadrupède s'en tira avec quelques éraflures sans gravité et subit un lavage soigné; mais pour Marc, l'accident eut des conséquences plus fâcheuses. Ses vétements, imprégnés de purin, exhalaient un parfum des moins attractifs. Sa compagne, désolée de ce contretemps, tenta, mais en vain, par des ablutions multiples, de remédier à l'inconvénient qui entravait si lamentablement la partie de plaisir que l'on s'était promise. Quelques plaisanteries plus ou moins attiques de divers danseurs vinrent encore ajouter à l'amertume de l'épisode.

Après avoir savouré du bout des dents quelques pâtisseries de bénichon, nos deux tourtereaux jugèrent préférable de s'éloigner de cet endroit malchanceux. Ils projetèrent une courte excursion dans le voisinage et résolurent de rentrer par un chemin autre que celui de l'arrivée à la bénichon.

Marc, quelque peu décontenancé, avait senti bais-

ser le thermomètre de ses sentiments. Rosa essayait de relever le moral de son ami; elle n'y parvenait guère. Peut-être eût-elle fini par y réussir si une nouvelle aventure, plus lamentable que la première, n'était venue mettre le comble à leur infortune.

Après avoir traversé au grand trot le village de L..., les deux bénichonneurs arrivèrent près d'un immense poirier dans le tronc duquel une colonie de frelons avait élu domicile. Deux ou trois gamins, embusqués dans la haie voisine, bombardaient le frelonnière à coups de cailloux avec le plus grand succès. L'essaim en furie bourdonnait autour de l'arbre sans découvrir ses persécuteurs. Au passage de la voiture, quelques frelons vinrent s'abattre sur le cheval et d'autres sur les deux voyageurs. On devine ce qui 's'en suivit : le cheval s'emporta dans un galop échevelé, tandis que Marc et sa compagne poussaient des gémissements et des cris de douleur.

Le modeste équipage ne pouvait continuer longtemps cette allure furibonde: il versa à l'un des tournants de la route, jetant les amoureux dans les broussailles d'où ils se relevèrent meurtris, ensanglantés et les vêtements quelque peu endommagés. Le cheval, après avoir brisé traits et brancard, s'enfuit ventre à terre jusqu'à son écurie.

Comment dépeindre la rentrée des deux tourtereaux que les piqures des frelons avaient mis en piteux état? Marc regagna pédestrement le logis paternel, le cœur gros d'amertume et oppressé par tant de déceptions. Le compte-rendu qu'il dut faire à son père lui attira une semonce de première classe. Ses ennuis se compliquaient de l'inquiétude causée par la situation où se trouvait la belle Rosa et les conséquences probables de l'aventure. Il ne tarda pas à être fixé là-dessus.

Rosa, beaucoup plus maltraitée que lui par les frelons, avait dû s'aliter et faire appeler un médecin. Elle avait avoué à la redoutable tante la petite escapade provoquée par Marc, et l'aversion de celleci pour le jeune homme était arrivée au paroxisme. Elle avait signifié à sa nièce qu'elle devait renoncer définitivement à ce prétendant, sous peine d'être privée de son héritage.

La jeune fille s'inclina en soupirant. Dès qu'elle fut sur pied, elle fit parvenir à Marc une lettre relatant la douloureuse détermination. L'amoureux congédié en fut navré; il voua la fatale tante aux puissances infernales et médita quelle vengeance il pourrait exercer contre elle qui ruinait ses projets conjugaux. Finalement il ne trouva rien de mieux, en faisant une dernière visite à sa chère Rosa pendant l'absence de la tante, que de mélanger une forte dose de poudre sternutatoire à la provision de tabac à priser dont celle-ci se bourrait le nez, puis de saupoudrer ses draps de lit de poudre à gratter.

Quelques années plus tard, la charmante Rosa, ayant épouse son second prétendant, me racontait cette historiette. Si, comme c'est probable, elle vit encore, elle ne s'offusquera pas de la trouver dans les colonnes du Conteur. Senior.

LE CHAPEAU DU JEUNE

Au cours d'une conversation avec un Lausannois, un pasteur du Jura vaudois exprimait son aversion pour le port des chapeaux haut de forme, coiffure qu'il estimait incommode.

- D'ailleurs, disait-il, ce chapeau n'est en somme, pour nous, aucune marque de distinction, puisque dans quelques villes, entr'autres à Berne, il est la coiffure spéciale des ramoneurs.
- Précisément, répliqua le Lauannois, il est certaine solennité où le port de ce chapeau s'impose pour vous.
- A l'occasion de quelle solennité?
- Le jour du Jeûne.
- Pour quel motif?
- C'st le jour où vous avez pour mission d'administrer une «bonne ramonée» à vos auditeurs.

DÉLAI. — Oui, mais si je mets mon argent à la caisse d'épargne, quand est-ce que je pourrai l'en re-

- Quand tu voudras. Ainsi, si tu l'y mets aujourd'hui, tu peux déjà le reprendre demain, pourvu que tu préviennes quinze jours d'avance.



FIGURES VAUDOISES

Le tisserand

L a grandi dans le village, malingre et délaisse, à l'écart de la troupe bruyante et ro-buste des autres enfants. Il a gardé de cette chétive une nature sensible, un peu défiante. plus raffinée que l'âme campagnarde. N'étant pas taillé pour les travaux rustiques, trop frêle pour tenir ferme les cornes de la charrue, ou pour hisser les lourdes gerbes sur les chars des moissons, il a pris un métier tranquille, presque un métier de femme : il est tisserand.

Il vit dans une sorte de masure solitaire, tapie à flanc la colline, enfouie sous l'ombre humide de deux gros noyers. Le chemin boueux qui conduit à sa porte, s'enfonce, quelques pas plus loin, dans l'obscurité d'un bois broussailleux dont les enfants ont peur. Le lieu s'appelle « Bramafan », ce qui veut dire « Brâme la fin ». Ce nom suggère des idées de vieille légende triste qui s'accordent avec la misère de ce gîte.

Pourtant, la vie que mène là ce solitaire, est paisible et bonne.

Si l'on entre dans sa demeure, passé le corridor sombre aux murs décrépits que l'humidité désagrège, on le trouve au travail.

Les yeux s'habituent avec peine à l'obscurité de la chambre étroite, dont la fenêtre basse est toujours close.

L'homme est assis à son métier, le dos voûté. On voit sa silhouette à contre jour dans la lueur qui vient de la lucarne.

Devant lui, on devine des montants de bois bizarrement agencés, feutrés de poussière et de toiles d'araignée, qui se perdent dans les poutres du platond.

La machine en mouvement fait un fracas à ne pas s'entendre. A chaque geste du tisserand, tout l'échafaudage s'ébranle lourdement. La pédale heurte, les bois grincent; deux plans de fils verticaux tendus comme des cordes de harpe s'entrecroisent d'un mouvement saccadé. On voit courir entre eux, alerte et noire comme une souris, la navette, que l'homme actionne d'une main en tirant sur une ficelle. Le bruit dur qu'elle fait aux deux bouts de sa course claque parmi les chocs boiteux et le sourd tremblement de l'étrange mécanique.

Sous le métier, une pièce de toile rude, en gros fil de chanvre, ponctuée de nœuds, s'allonge et s'enroule par secousse.

Les femmes y tailleront les draps rêches des lits campagnards, ou la nappe aux gros plis, fraîche et blanche, de l'auberge du village.

René BURNAND. (J. de Leysin.)

A GINGINS



ANS le nº 8 de la Revue historique vaudoise, M. le professeur Eug. Mottaz public trois petites notes manuscrites, écrites par le Monachon, qui fut en poste à Gingins de 1811 à 1845, et qui concernent cette localité.

La première est relative à un tilleul planté devant la maison de commune de Gingins en 1748 ou 1749. On y trouve ce qui concerne une coutume aujourd'hui perdue, mais assez fréquente encore il y a quelques années.

A cette époque, M. Mestral était gouverneur de la commune. Après avoir planté le tilleul, le dit Mestral, entouré de la foule des curieux et surtout d'une foule de jeunes gens, appela l'un d'eux, nommé Gabriel Girod, et lui tira fortement les oreilles en lui disant:

Tu te souviendras que tu avais quatorze ans quand ce tilleul a été planté.

La seconde nous parle d'un platane planté en 1812, par M. César Lautard, ancien châtelain de